

Motion présentée au conseil d'administration du lycée Le Castel du 04 février 2021

Les enseignants du lycée constatent que la dotation horaire globale affectée au lycée Le Castel baisse malgré des effectifs prévus en hausse, tous niveaux confondus.

La possibilité d'imposer désormais 2 heures supplémentaires sur les services, au-delà du statut à chaque professeur, engendre des suppressions de postes et la multiplication de compléments de services, obligeant les enseignants concernés à travailler dans plusieurs lycées ou collèges.

Depuis plusieurs années, la volonté de ne pas dépasser 30 élèves par classe de seconde, soutenue par l'ensemble des personnels, a permis une amélioration des conditions de travail, d'apprentissage et de suivi des élèves.

Fort de cette réussite, nous demandons plus de dédoublements dans les spécialités, nous demandons également que les grilles horaires prévus dans les référentiels pour les options et langues vivantes soient respectés. Pour la voie professionnelle, en CAP et Bac Professionnel, nous demandons que les heures nécessaires pour permettre la pluridisciplinarité du chef-d'œuvre, pierre angulaire de ce nouveau dispositif, soient mises sur les services des enseignants, tout comme doivent-être les heures d'AP à destination des élèves de la voie professionnelle.

Nous ne voulons pas avoir à choisir, entre dédoubler des élèves des voies technologiques, ou permettre aux élèves de seconde professionnelle de prendre espagnol afin d'assurer leur poursuite d'études, ou encore avoir toutes les heures d'allemand en CPGE.

La dotation horaire doit nous permettre de proposer tout cela à nos élèves.

Enfin, cette dotation ne prend pas en compte les difficultés rencontrées par les élèves lors des années 2019-2020 et 2020-2021. Ces derniers ont vécu un confinement strict qui les a parfois écartés du chemin du collège ou du lycée. Depuis novembre 2020, ils subissent encore une scolarité largement perturbée.

Les dispositifs, mis en place pour lutter contre l'épidémie de Covid 19, empêchent de consolider les acquis comme c'est le cas lors d'années scolaires normales. Les élèves qui seront en seconde, première et terminale l'année prochaine, devront bénéficier de plus de dédoublements afin de favoriser le travail de groupe et l'accompagnement individuel. Il ne suffit pas d'avoir un volant d'HSE pour faire du soutien et des projets, il faut dès maintenant avoir une dotation horaire ambitieuse pour mieux instruire les élèves.

Nous n'acceptons pas cette dotation horaire globale et les suppressions de postes qui en découlent. Nous demandons au rectorat de Dijon d'abonder la dotation horaire globale du lycée Le Castel et de transformer des heures supplémentaires annuelles en heures postes.

Nous demandons à ce que toutes les heures soient utilisées, quitte à ce que le Danois soit réduit à une portion congrue proche de 0 heures.